



ET SI L'ON CESSAIT DE VACCINER ?

Le vrai débat

L'Académie de médecine partage sans réserves le souhait récemment affirmé par le gouvernement de renouer le lien de confiance des français vis-à-vis de la vaccination. Toutefois, elle s'interroge sur le contenu de cette « nouvelle » politique vaccinale, qui donne déjà lieu à des interprétations contradictoires. Elle souhaite aussi plus de précisions sur la concertation nationale

L'Académie rappelle qu'on ne saurait remettre en cause le principe de la vaccination sans hypothéquer gravement la santé publique, à titre individuel et collectif. Elle insiste surtout sur la nécessité absolue de ne prévoir aucune modification sans donner au préalable une information large, précise et validée sur toutes les questions qui, à force d'alimenter un débat médiatique sur la vaccination, en occultent l'enjeu sanitaire.

L'obligation vaccinale. Les trois vaccins actuellement obligatoires en France ne couvrent qu'une faible partie des risques infectieux encourus sur notre territoire, alors que des maladies pour lesquelles la vaccination est seulement recommandée comme l'hépatite B, les infections à papillomavirus oncogènes, ou les méningites à méningocoques, ont une prévalence plus importante et un bilan plus lourd. L'actualité récente a aussi rappelé que des maladies devenues rares, comme la rougeole, voire en voie de disparition, comme la diphtérie ou le tétanos, peuvent toujours survenir, entraînant de graves séquelles, sinon des décès, si la couverture vaccinale est insuffisante. *Abolir l'obligation vaccinale serait interprété comme l'aveu implicite que les vaccins ont une efficacité et une innocuité discutables, ce qui ne manquerait pas d'altérer à tort la perception du bénéfice collectif de la vaccination. C'est pourquoi l'Académie propose d'établir une liste des vaccinations "exigibles" qui devra être révisée périodiquement en fonction des données épidémiologiques et scientifiques et en tenant compte d'une évaluation des risques propres à certaines situations bien identifiées.*

La sécurité vaccinale. On médiatise peu les effets bénéfiques des vaccins alors qu'on donne un large écho aux personnes qui s'estiment victime d'un effet secondaire lié à la vaccination, et aux actions judiciaires, sans aucune preuve scientifique permettant d'incriminer les vaccins ou les adjuvants, dont on oublie de dire que tout moratoire sur l'utilisation des adjuvants rendrait impossible la majorité des vaccinations. En revanche, il est prouvé que la résurgence des maladies prévenues par ces vaccins entraînerait une morbidité très supérieure à celle des maladies auto-immunes ou neurologiques imputées sans preuve à la vaccination. *L'Académie souligne, en se fondant sur l'analyse des données pharmacologiques et des apports précieux de la pharmacovigilance, que la balance bénéfices risques des vaccins est excellente et bien supérieure à celle de beaucoup d'autres classes médicamenteuses largement utilisées.*

La concertation nationale. Les mouvements anti-vaccinaux ont toujours existé mais, s'ils ne représentent aujourd'hui encore que 2 % à peine de la population, les médias, Internet et les réseaux sociaux leur permettent de décupler leurs moyens de diffusion et de faire pression plus efficacement sur des personnes d'autant plus indécises qu'elles sont mal informées, en jouant sur le registre de la peur, de l'émotion et d'un individualisme irresponsable sans souci du bien de la collectivité. Il existe ainsi de fait actuellement en France, comme en Europe et aux USA, 15 à 20% d'hésitants sur la vaccination pour eux-mêmes ou pour leurs enfants. *Dans ce nouveau contexte de l'information en santé, sachant que participent le plus aux débats publics ceux qui ont les positions les plus radicales, l'Académie met en garde contre le risque que le débat citoyen ne soit monopolisé par la minorité d'anti-vaccinaux. La polémique l'emporterait alors au détriment d'une concertation démocratique et constructive et, surtout, de la santé publique ! C'est pourquoi, elle souhaite que des efforts pédagogiques importants soient faits au préalable en ciblant concrètement cette population d'indécis.*

